0070017F
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE LA SEGALIERE
161 VOIE D'AUBESSON
07110 LARGENTIERE
Tel : 0475391364

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 06/11/2025
Réuni le : 18/11/2025
Sous la présidence de : Stephanie Soloy
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2026

Budget primitif : [X]
Budget annexe : [ ]
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 5

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Soloy
Prénom : Stephanie
Signé le : 20/11/2025 18:02:16

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.